

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire
Association CERON

Association CERON
Adresse 4 Avenue de Béarn – 06000 Nice

Nice, le 19 Octobre 2017

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

Le 19 Octobre 2017 à 17h, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'Hôpital de l'Archet sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 25 Juillet 2017. L'assemblée est présidée par M SADOUL, assisté de Mme NEGRE, en sa qualité de trésorière de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 8 membres de l'association sur 20 sont présents. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Désignation du président de séance et du secrétaire
3. Rapport moral présenté par le président
4. Rapport financier présenté par le trésorier
5. Questions diverses

Allocution de bienvenue :

M SADOUL, président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Rapport moral du Président

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

Voir diaporama en PJ

Vote du rapport moral

Après discussion et ^{constatant} constat que tous les orateurs ont pu s'exprimer, M SADOUL met aux voix le rapport qu'il vient de présenter.

Celui-ci est adopté par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

Rapports et compte-rendu financier

Mme NEGRE trésorière, donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016. Elle informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 222,00€

« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier, donne quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice ».

Cette résolution est adoptée par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

M SADOUL déclare la séance levée

à 18 heures 30.

Fait à Nice

Le 23 Octobre 2017

Le président



La trésorière

